

**PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES
BUREAU DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CANCHE TERNOISE

**COMMUNES D'AZINCOURT, BEALENCOURT, MAISONCELLE, BLANGY SUR
TERNOISE, ROLLANCOURT, BLINGEL, ECLIMEUX, INCOURT, FRESNOY,
WILLEMAN, VIEIL-HESDIN, SAINT-GEORGES, WAIL, GALAMETZ, FILLIEVRES,
VACQUERIETTE-ERQUIERES.**

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est prévenu qu'en application du code de l'environnement et en exécution de l'arrêté préfectoral du 6 décembre 2013, une enquête publique aura lieu en mairies D'AZINCOURT, BEALENCOURT, MAISONCELLE, BLANGY-SUR-TERNOISE, ROLLANCOURT, BLINGEL, ECLIMEUX, INCOURT, FRESNOY, WILLEMAN, VIEIL-HESDIN, SAINT-GEORGES, WAIL, GALAMETZ, FILLIEVRES et VACQUERIETTE-ERQUIERES, pendant 33 jours consécutifs du 6 janvier au 7 février 2014 inclusivement, sur la demande de déclaration d'intérêt général du projet de lutte contre le ruissellement des eaux et l'érosion des sols présentée par la Communauté de Communes Canche Ternoise.

M. Jean-Claude PLICHARD, ingénieur divisionnaire des TPE, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. En cas d'empêchement, la conduite de l'enquête sera confiée à M. Jean-Charles DELOFFRE, contrôleur de sécurité, retraité. Le siège de l'enquête est fixé en mairie de FILLIEVRES.

Pendant la période susvisée, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête dans la mairie des communes susvisées aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Ils pourront soit consigner leurs observations sur les registres qui seront ouverts à cet effet dans chaque mairie, soit les adresser par écrit au commissaire-enquêteur en mairie de FILLIEVRES.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public :

- le lundi 6 janvier 2014, de 9h00 à 12h00, en mairie de FILLIEVRES.
- le samedi 18 janvier 2014, de 9h00 à 12h00, en mairie de BLANGY-SUR-TERNOISE ;
- le vendredi 24 janvier 2014, de 15h00 à 18h00, en mairie de BLANGY-SUR-TERNOISE ;
- le vendredi 31 janvier 2014, de 15h00 à 18h00, en mairie de FILLIEVRES ;
- le vendredi 7 février 2014, de 15h00 à 18h00, en mairie de FILLIEVRES.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

M. le Président de la Communauté de Communes Canche Ternoise
25, rue de Saint-Pol
62770 FILLIEVRES

À l'issue de l'enquête, le Préfet du PAS-DE-CALAIS statuera sur la demande de déclaration d'intérêt général.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée dans chaque mairie, ainsi qu'en Préfecture du PAS-DE-CALAIS (DAGE-BPUP), pour y être tenue à disposition du public. Ils seront également mis en ligne, sur le site internet de la Préfecture (www.pas-de-calais.pref.gouv.fr / annonces&avis / consultation du public / enquêtes publiques / eau).

Toute personne physique ou morale pourra demander communication des conclusions motivées du commissaire enquêteur en s'adressant à la Préfecture du Pas-de-Calais (DAGE/BPUP).